

**REPONSE DE M. LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**  
**A LA QUESTION DEPOSEE**  
**AU NOM DU GROUPE « PER L'AVVENE »**

**OBJET : PAISOLU D'AITONE.**

De par votre question, vous avez rappelé l'importance de ce site, le seul site d'hébergement collectif de cette taille dans l'intérieur de la Corse, à 5 km du village d'Evisa, à 1 000 mètres d'altitude, à quelques kilomètres du col de Verghju et donc de la vallée du Niolu.

Ce complexe composé de 4500 m<sup>2</sup> de bâtiments est aujourd'hui totalement dégradé. Il constitue un enjeu fort, de défense et de mise en valeur de l'intérieur, un enjeu touristique, un enjeu de pleine nature. Et vous l'avez souligné dans votre question.

Je veux saluer bien sûr l'investissement du maire de la commune d'Evisa, monsieur Jean-Jacques Gianni, de son adjointe madame Marie-Paule Casanova, qui se sont toujours battus pour ce patrimoine. Et vous l'avez également dit et je crois que nous en sommes tous d'accord, il convient d'essayer de faire ensemble le meilleur choix pour que cette structure puisse revivre et irriguer l'ensemble des Deux Sevi, Deux Sorru et par là même l'ensemble de l'intérieur de l'île, y compris le Niolu.

Au-delà du travail réalisé par Jean-Jacques Gianni et Marie-Paule Casanova, on peut rappeler au sein de cette assemblée, l'implication de Jean-Claude Bonacorsi, de Maria Guidicelli en 2015 qui avait porté le dossier avec l'AUE. Il y a eu ensuite Fabianna Giovannini et aujourd'hui il y a Jean Biancucci, mais aussi Petr'Anto Tomasi, également très attentif et à l'origine de la motion déposée par le groupe « Corsica Libera », votée à l'unanimité et par laquelle nous nous sommes engagés à réactiver le comité de pilotage. Ce qui va être fait.

Vous m'interrogez sur ce que nous avons d'ores et déjà réalisé.

Il y a un marché de maîtrise d'œuvre confié au cabinet Campana- Pariente, qui porte sur la réhabilitation et la mise aux normes techniques, d'accessibilité et de rénovation énergétique. Première opération de sauvegarde et de rénovation avec un coût évalué à 1,2 millions d'euros hors taxe. Il ne s'agit bien sûr que d'une toute petite partie. D'autres travaux concerneront le désamiantage et les aménagements intérieurs, extérieurs.

Nous avons aujourd'hui tous les documents, et notamment un relevé topographique du site réalisé, en juillet 2018.

Les premiers éléments du diagnostic de l'ensemble des installations nous ont été remis en septembre 2018, et confirment leur état fortement dégradé.

Le dossier technique relatif à l'amiante a été rendu fin novembre 2018 et une première version des études d'APS réalisées sur la base de la FDO est attendue pour le début 2019.

Nous disposons donc d'un certain nombre de documents et nous mettrons en place prochainement le comité de pilotage. Notre souci est bien de réhabiliter, mais en toute connaissance du devenir de ce site. En effet, nous ne voulons pas réhabiliter à fonds perdus.

Alors qu'en sera-t-il ? Il y a une option qui est l'option publique, qu'aujourd'hui nous privilégions, car nous souhaitons avoir une activité qui rayonne. Mais nous ne ferons pas la porte à d'autres options. Ainsi vous faites référence à des opérateurs privés. Là, il y aura des tours de table qui se feront dans la transparence en associant dans le cadre du comité de pilotage, bien évidemment le Conseil exécutif et l'Assemblée de Corse, les élus de la région, les maires, les acteurs économiques.

Nous verrons et nous jugerons sur pièce quel est le meilleur projet, quel est celui qui respecte le plus notre philosophie de développement et de mise en valeur de l'intérieur, d'accès de ce site à la jeunesse.

La délibération du 2 octobre 2015 prévoyait de confier la gestion de ce site au Centre du Sport et de la Jeunesse. Cette option est toujours d'actualité. Un Centre d'oxygénation, de mise en valeur de la région, du patrimoine, l'emploi local qui est essentiel, etc... nous allons discuter de cela.

Je vous donne rendez-vous début 2019. Je donne rendez-vous à Jean-Jacques Gianni, à Marie Paule Casanova et aux élus de ce territoire, pour la réactivation du comité de pilotage. Nous discuterons de tout cela et, à travers cette méthode, je pense que nous nous donnerons les moyens de faire le meilleur choix.